

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 99

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

généralions

IMPRESSUM

Editeur

«Généralions» société coopérative, sans but lucratif

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Blaise Willa

Rédaction

Jean-Marc Rapaz, chef d'édition
Barbara Santos, journaliste RP
Nicolas Verdand, journaliste RP

Collaborateurs

Martine Bernier, Véronique Châtel,
Jean-François Duval, Isabelle Guisan,
Philippe Jeanneret, Denis Kormann,
Nicole Métral, Bertrand Monnard,
Grégoire Montangero, Rosette Poletti,
Frédéric Rein, Marlyse Tschui et
Ellen Weigand

Marketing

Yoann Valnet, resp.
Isabelle Bosson (resp. events)

Secrétariat

Marie-Christine Pitton, resp.
Nicole Boscardin
Marie-Claude Lin
Eva Chappuis, apprentie
abo@generations-plus.ch
Tél. 021 321 14 21

Administration et rédaction

Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21 — Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Abonnements

11 numéros par an 68 francs
Etranger: prix sur demande

Régie publicitaire

Suisse romande:
Société coopérative Généralions
Département publicité
Nathalie Soubrier
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21 — Fax 021 321 14 20
publicite@generations-plus.ch

Suisse alémanique:

Publicitas SA
Lindenbergh-Allee 1 / 8152 Glattpark
(Opfikon)
Tél. 058 680 93 80 — Fax 058 680 95 31
vermarktung@publicitas.ch

Réalisation graphique

enzed, Nicolas Zentner
Jonas Pahud, directeur artistique

Correction

Maude Busset

Lithographie

Jacqueline Rausis

Impression

Vogt-Schild Druck AG

Audience

109 000 lecteurs (MACH Basic 2017-2)
(Tirage augmenté: 65 000)

www.generations-plus.ch

Pour nous joindre:
contact@generations-plus.ch

imprimé en
suisse

Privés de leurs petits-enfants

Tristesse, douleur, blessure, ces mots font mal. Les quelques grands-parents qui ont accepté de témoigner pour *généralions* l'ont fait en demandant que leur anonymat soit garanti : trop peur que leurs paroles, leur colère et leurs pleurs enveniment une situation déjà difficile à vivre au quotidien. Leur point commun? Un point noir qui, tous, les ronge de l'intérieur : ils sont privés de voir leurs petits-enfants. La cause? Souvent, un différend, un divorce, un éloignement — ou alors des erreurs passées sur lesquelles personne ne veut transiger.



« Loin d'être anodin, pareil drame toucherait ainsi plusieurs centaines de grands-parents, chaque année »

Loin d'être anodin, pareil drame toucherait ainsi plusieurs centaines de grands-parents, chaque année. En France voisine, c'est désormais la loi qui gère ce droit que nombreux estiment bafoué. La loi? Un imbroglio sans fin et un vrai casse-tête à mettre en place : imaginez seulement qu'on doive envoyer des policiers pour escorter l'enfant jusqu'à la demeure de ses grands-parents! Les dégâts provoqués par ce droit de visite seront pires à vivre que la situation qui prévalait jusqu'alors. En Suisse, certains députés ont tenté le pas à Berne, en déposant un postulat. Mais sans résultat. La réponse, qu'elle vienne des politiques ou de la loi, est, en fait, toujours la même et renvoie les adultes dans un face-à-face inéluctable : le droit de l'enfant prime, son bien-être, et donc son intérêt aussi. Comment ne pas acquiescer?

Alors? Alors, que faire devant un mur de silence? Devant ces téléphones qui n'aboutissent jamais? Devant ces lettres et ces cadeaux sans retour? Devant l'oubli crasse, aussi, que certaines familles ont hélas pour leurs aïeux? Les associations et des groupes de partage sont tous du même avis: il faut s'ouvrir, dépasser sa honte, parler et partager. Avec ceux qui vivent la même chose, avec ceux, aussi, qui ont fini par trouver des solutions. Car, si elle sont ardues, douloureuses parfois, elles existent : user la médiation, tenter de nouveau le dialogue. Bref, tout essayer pour faire la paix. En cas de succès, l'enfant s'en souviendra certainement longtemps, jusque dans sa vie d'adulte.

Blaise Willa,
directeur de publication
et rédacteur en chef